

4.6 Emploi par âge

Le **taux d'emploi** des 15-64 ans s'établit en France métropolitaine à 64,3 % en 2015, soit une hausse de 0,1 point par rapport à 2014. Alors qu'il progressait avant la crise de 2008, le taux d'emploi a perdu 0,8 point entre 2008 et 2009, et a peu varié depuis. Cette stabilité masque cependant des dynamiques opposées entre les femmes et les hommes. Pour les femmes, le taux d'emploi augmente de 0,2 point par rapport à 2014 et de 1,3 point depuis 2010, tandis que pour les hommes, il diminue de 0,2 point sur un an et de 0,8 point sur cinq ans. En 2015, au sein des 15-64 ans, les hommes demeurent cependant plus fréquemment en **emploi** que les femmes (respectivement 67,5 % et 61,1 %).

Le taux d'emploi des seniors âgés de 50 à 64 ans s'élève à 59,7 % en 2015, gagnant 1,0 point par rapport à 2014. Il a été dynamique ces dernières années en lien avec des sorties plus tardives du marché du travail, dans un contexte de restriction d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité et de recul de l'âge de départ à la retraite : il a progressé de 5,7 points depuis 2010. Le taux d'emploi des 55-64 ans enregistre une hausse encore plus marquée (+ 1,8 point par rapport à 2014 et + 9,1 points depuis 2010) pour atteindre en France métropolitaine 48,8 % en 2015. Il reste cependant encore inférieur à la moyenne de l'Union européenne, qui se situe à 53,3 %, et bien en-deçà de celui de la Suède (74,5 %), de l'Allemagne (66,2 %), du Danemark (64,7 %) ou du Royaume-Uni (62,2 %).

Le taux d'emploi des 15-24 ans s'établit à 28,4 % en 2015. Il est stable depuis deux ans,

après avoir perdu 3,0 points entre 2008 et 2013. Le taux d'emploi des 25-49 ans baisse régulièrement. À 79,9 % en 2015, il a perdu 0,4 point par rapport à 2014 et 2,2 points par rapport à 2010.

En 2015, 27 % des jeunes en emploi bénéficient d'un **contrat aidé**. L'alternance, et notamment l'apprentissage, est la forme d'emploi aidé la plus répandue chez les jeunes. La part des jeunes de moins de 26 ans parmi les nouveaux recrutements s'établit à 36 %, en baisse de 4,7 points en un an. Dans le secteur non marchand, les entrées moins importantes en **emploi d'avenir**, dispositif très ciblé sur les jeunes, ne sont pas compensées par des recrutements plus nombreux en **contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI - CAE)**. Ainsi, la part des jeunes parmi les embauches sur contrat aidé dans le secteur non marchand chute de plus de 5 points par rapport à 2014. Dans le secteur marchand, les nouveaux **contrats initiative emploi - starter (CIE - starter)** compensent, en revanche, aisément la baisse des emplois d'avenir, permettant une hausse du nombre des nouveaux bénéficiaires de moins de 26 ans. Cependant, cette hausse est moins rapide que celle du nombre total des recrutements, ce qui, par rapport à 2014, conduit à une diminution de 5 points de la part des jeunes parmi les embauches sur contrat aidé dans le secteur marchand. Sur les **contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi (CUI - CIE)** classiques, la part des seniors parmi les nouvelles embauches augmente très légèrement en 2015. ■

Définitions

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et le nombre total de personnes. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler, généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans.

Contrat aidé, contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat initiative emploi - starter (CIE - starter), contrat unique d'insertion (CUI), emploi aidé, emploi au sens du BIT, emploi d'avenir, enquête Emploi, intérim, taux de chômage, taux d'emploi sous-jacent : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2015 », *Dares Résultats* n° 047, Dares, septembre 2016.
- « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, édition 2016.
- « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, Dares, juillet 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Statut des emplois par âge en 2015

	en %			
	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble des 15 ans ou plus
Non salariés	2,2	10,3	16,7	11,5
Salariés	97,8	89,7	83,3	88,5
Intérimaires	6,2	2,3	0,9	2,2
Apprentis	16,1	0,2	0,0	1,4
Contrats à durée déterminée ¹	31,5	8,4	4,8	9,2
Contrats à durée indéterminée ²	43,9	78,8	77,6	75,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi total (en milliers)	2 054	16 160	7 630	25 844

1. Y c. les emplois aidés.

2. Y c. les emplois aidés, les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi.

Jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi

Au 31 décembre	en milliers		
	2000	2014 (r)	2015 (p)
Alternance	579	562	568
Apprentissage	359	398	397
Contrats de professionnalisation	0	164	171
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	220	0	0
Emploi marchand hors alternance	77	25	42
Contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi (CUI-CIE) ¹	36	5	16
Emplois d'avenir marchands	0	20	26
Autres mesures ²	41	0	0
Emploi non marchand	163	102	101
Contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) ³	0	29	30
Emplois d'avenir non marchands	0	73	71
Contrats-emploi solidarité	36	0	0
Contrats-emploi consolidé	10	0	0
Emplois jeunes	118	0	0
Total	820	689	711
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes (en %)	30	27	27

1. Contrats initiative emploi (CIE) avant 2010.

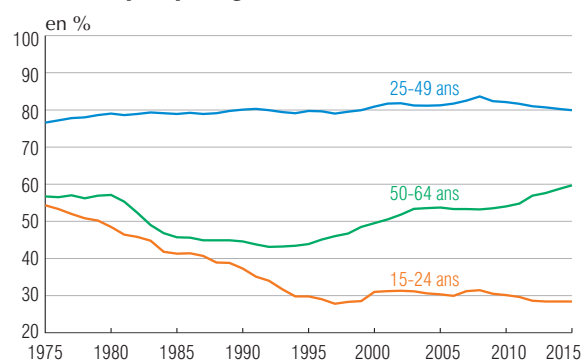
2. Exonérations de charges sociales pour les embauches de jeunes (Pactes et PAJ), exonérations de 25% et 50% à l'embauche de jeunes, primes à l'embauche dans l'artisanat, exonérations de 50% de charges sociales pour les embauches de chômeurs de longue durée.

3. Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) avant 2010.

Champ : France métropolitaine, hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Source : Dares.

Taux d'emploi par âge entre 1975 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Taux de chômage selon le diplôme des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans

	en %			
	2003	2005	2014	2015
Diplômés du Brevet ou non diplômés	33,4	38,2	53,0	51,4
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire ¹	14,7	17,8	24,1	24,2
Diplômés du supérieur	10,0	9,5	11,6	11,6
Ensemble	15,2	16,6	20,1	19,9

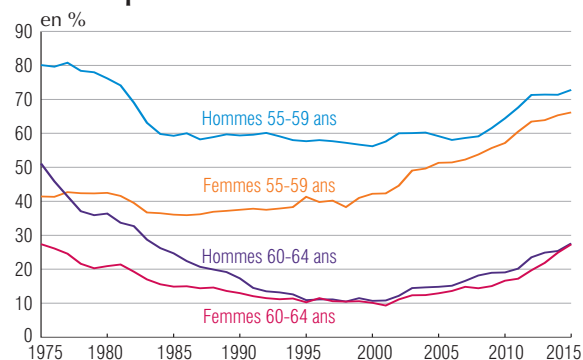
1. Comprend les diplômés de BEP, CAP, baccalauréat et équivalents.

Note : données rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013. Cette rétropolation ne permet pas de corriger d'éventuelles ruptures liées aux modifications du questionnaire sur la formation.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Taux d'emploi des seniors entre 1975 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Taux d'emploi par âge dans l'UE en 2015

	en %			
	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Ensemble
Allemagne	45,3	83,7	66,2	74,0
Autriche	51,3	83,5	46,3	71,1
Belgique	23,4	78,5	44,0	61,8
Bulgarie	20,3	76,1	53,0	62,9
Chypre	25,5	76,5	48,5	62,7
Croatie	19,0	72,2	39,0	55,8
Danemark	55,4	82,1	64,7	73,5
Espagne	17,9	69,4	46,9	57,8
Estonie	36,3	83,0	64,5	71,9
Finlande	40,5	80,0	60,0	68,5
France	27,8	79,4	48,6	63,8
Grèce	13,0	64,5	34,3	50,8
Hongrie	25,7	80,6	45,3	63,9
Irlande	28,7	74,1	55,6	63,3
Italie	15,6	68,2	48,2	56,3
Lettonie	34,5	79,2	59,4	68,1
Lituanie	28,3	81,6	60,4	67,2
Luxembourg	29,1	82,6	38,4	66,1
Malte	45,5	77,4	40,3	63,9
Pays-Bas	60,8	82,2	61,7	74,1
Pologne	26,0	79,5	44,3	62,9
Portugal	22,8	78,8	49,9	63,9
Rép. tchèque	28,4	84,5	55,5	70,2
Roumanie	24,5	77,4	41,1	61,4
Royaume-Uni	50,1	82,4	62,2	72,7
Slovaquie	23,3	78,1	47,0	62,7
Slovénie	29,6	82,9	36,6	65,2
Suède	43,9	85,6	74,5	75,5
UE	33,1	78,0	53,3	65,6

Champ : population des ménages, population des 15-64 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14					
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²			
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1	Achats de véhicules	335	0,8	1,9	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1	Communications	257	0,4	1,0	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Services postaux	18	8,9	8,8	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8	
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9	
Tabac	199	0,3	0,3	Habillage et chaussures	451	-0,9	-0,2	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4	
Habillement et chaussures	350	-1,2	-0,3	Habillement	101	0,3	0,0	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4	
Logement, chauffage, éclairage	609	0,6	0,5	Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Éducation	23	1,5	1,2	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Restauration et cafés	613	1,3	1,3	Services d'hébergement	184	1,7	2,9	
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	Soins personnels	290	-0,2	0,1	
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	Protection sociale	434	1,6	1,4	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9	Services financiers	67	0,7	0,7	
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Autres services	130	1,0	0,7					
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5									
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6													
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4													
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2													

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

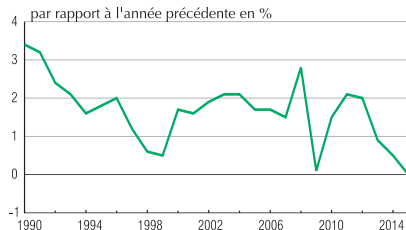
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration